

de la famille passe de 2.66 personnes dans le groupe inférieur à 4.03 dans le groupe supérieur, et le nombre de gagneurs à temps plein de 0.33 à 1.52.

Programmes de sécurité sociale

6.3

Les administrations publiques fédérale, provinciales et locales offrent un vaste éventail de programmes de sécurité du revenu et de services sociaux, et les services fournis par les organismes bénévoles viennent compléter les programmes financés et administrés par le secteur public.

Les organismes fédéraux dont l'activité s'exerce dans ce domaine comprennent le ministère des Affaires des anciens combattants qui administre les allocations aux anciens combattants, les services de bien-être et les services de traitement à l'intention des anciens combattants et, au besoin, aux personnes à leur charge; le ministère des Affaires indiennes et du Nord qui administre un certain nombre de programmes destinés aux autochtones; le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui administre des programmes de formation, de relocalisation et d'emploi; la Commission d'assurance-chômage qui assure l'administration du programme d'assurance-chômage; et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ce dernier administre le Régime de pensions du Canada, la sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint, les allocations familiales et le Régime d'assistance publique du Canada. Aux termes de ce dernier programme, le gouvernement fédéral assume certains frais des services d'assistance sociale et de bien-être offerts par les provinces et les municipalités, y compris les soins en internat.

Les provinces, parfois avec l'aide des municipalités, administrent des programmes d'assistance sociale et de bien-être, ainsi que des programmes de soins en internat. Le Québec administre le Régime de rentes du Québec, programme comparable au Régime de pensions du Canada, et le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont des programmes complémentaires d'allocations familiales. Plusieurs provinces ont des programmes d'aide financière additionnelle à l'intention des personnes âgées.

Le Conseil national du bien-être social est un organe consultatif composé de citoyens auquel s'adresse le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il compte 21 membres qui comprennent d'anciens et d'actuels assistés sociaux et d'autres citoyens à faible revenu, ainsi que des travailleurs sociaux et d'autres personnes œuvrant dans le domaine du bien-être social. Le rôle du Conseil est de constituer pour le ministre une source indépendante de consultation qui traduise les préoccupations et l'expérience des Canadiens à faible revenu et des personnes travaillant avec les démunis.

Genres de programmes. Les programmes de sécurité du revenu fournissent directement de l'aide en argent aux bénéficiaires admissibles. Ils comprennent: des programmes d'assurance revenu comme le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'indemnisation des accidentés du travail et l'assurance-chômage; des mesures de soutien financier comme la sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint; et des programmes d'allocations familiales et d'assistance sociale administrés par les provinces et les municipalités.

Les programmes de services sociaux fournissent des services à ceux qui en font la demande (services d'intervention en cas de détresse, services d'information et de consultation, et planning familial) et d'autres services spéciaux à l'intention de certains groupes. Ces derniers comprennent des services de prévention, de protection et de soutien pour les enfants, des services de réadaptation à l'intention des handicapés, des services d'intégration sociale à l'intention des personnes qui sont isolées de la vie communautaire ou qui risquent de l'être, des services de soins en internat pour les personnes qui en ont besoin, et des services de soutien destinés aux personnes âgées. Ils comprennent également des services de développement et de prévention communautaires à l'intention de certaines collectivités.